

# Collectivités et Monnaies locales complémentaires

STRASBOURG, 23 MAI 2018

Journée co-organisée avec Eurométropole de Strasbourg, la ville de Strasbourg, en partenariat avec le mouvement SOL.

Je tiens tout d'abord à remercier Robert Hermann président de l'Eurométropole de Strasbourg et Roland Ries le maire de Strasbourg de nous accueillir, pour cette journée co organisée par le RTES, en partenariat avec le mouvement SOL et les monnaies locales du territoire.

Je voudrai dire qu'en tant que présidente du RTES réseau de plus de 120 collectivités locales, (villes, intercommunalités, départements et régions), soutenant le développement de l'ESS, la reconnaissance de l'importance des monnaies locales ne datent pas d'hier, et d'ailleurs en 2015 nous étions à Nantes pour comme aujourd'hui témoigner de l'engagement des collectivités et acteurs dans des projets de monnaies locales complémentaires

Je voudrai d'abord souligner le chemin parcouru ces dernières années : les MLC étaient encore très largement perçues il y a peu comme marginales et anecdotiques.

Nous n'étions qu'une poignée d'élus à soutenir les 1ères expérimentations il y a une quinzaine d'années, dans des conditions parfois difficiles.

Aujourd'hui, des collectivités de plus en plus nombreuses accompagnent ces initiatives, et sont même parfois à l'origine de la création.

Bien entendu, il reste encore beaucoup à faire pour convaincre que les monnaies sont un outil nécessaire pour développer une économie de proximité.

Le développement de ces nouvelles formes d'échanges est d'ailleurs un phénomène mondial qui s'est accéléré à la faveur des crises financières dont la plus importante celle des Subprimes de 2008, suivies par celles des dettes souveraines en 2009-2010 ou encore celle de la Grèce .

On compte plus de 5000 initiatives monétaires à travers le monde et il ne s'agit pas d'un effet de mode puisque le WIR créé durant la crise de 1929 existe toujours. En Allemagne depuis 2008 le nombre de monnaies locales a doublé et en Grèce aujourd'hui on en dénombre 70 !

Je pourrai citer aussi l'exemple emblématique en Angleterre de Bristol où le maire perçoit la quasi-totalité de son indemnité d'élu en Bristol pound, en livre de Bristol que 10% des habitants de la ville utilisent.

Aujourd'hui en France des initiatives se développent plus de 45 Monnaies locales sont en circulation, je ne vais pas les citer toutes car je vais en oublier mais seulement ici le Stuck sur ce territoire, et elles agissent sur des territoires de tailles différentes départementales voire régionales .

A noter un signe fort qui a permis leur développement et leur reconnaissance, c'est la loi Hamon de Juillet 2014 qui dans son article 16 reconnaît les monnaies locales complémentaires comme titre de paiement .

Enfin pour moi, deux enjeux forts à souligner dans le double contexte de crise économique et de délitement du lien social :

- L'enjeu de la dynamisation du territoire par la (re)localisation des activités ou la réappropriation des circuits économiques visant à promouvoir des démarches locales, durables et équitables
- L'enjeu de nouvelles formes d'activités associant l'économique et le social dans une démarche de coopération.

-  
Je souhaiterais rapidement dire, de mon point de vue, les intérêts de la monnaie locale complémentaire en 6 points :

### 1. D'abord Faciliter les échanges entre acteurs économiques

En temps de crise économique telle que nous la vivons, ces monnaies apparaissent pour faciliter les échanges entre acteurs économiques, notamment entre entreprises.

La monnaie locale complémentaire n'est pas une monnaie alternative à la monnaie légale ; il n'y a aucune (ou très peu) création monétaire puisque cette monnaie est gagée sur les montants d'euros transformés en monnaie locale. En revanche, cette monnaie locale permet de combattre les défauts de liquidité lorsque la confiance n'existe plus dans le système inter bancaire, de préserver et de développer l'économie réelle puisque cette monnaie n'est pas spéculative.

### 2. Faciliter les échanges avec les citoyens

L'euro, apparaît désormais, aux yeux de nos concitoyens, comme le principal obstacle à la réalisation d'une Europe sociale, solidaire et démocratique.

La crise européenne à propos de la sortie de la Grèce de l'Euro laisse en effet le sentiment (erroné) que pour combattre l'austérité, il faut sortir de l'Euro. Or ce n'est pas l'euro qui est en cause mais son mode de gestion qui en a fait une monnaie de spéculation aux mains du système financier. A l'heure actuelle, 97 % de la monnaie est, au plan mondial, utilisée pour la spéculation, et 3 % seulement dans l'économie « réelle ». Créer une monnaie complémentaire, c'est en premier lieu vouloir remettre la monnaie

à sa place, à la fois modeste et précieuse : faciliter les échanges entre les citoyens. C'est rétablir, par la pédagogie et la pratique de l'échange, la confiance du citoyen dans une monnaie et un système financier attentif aux besoins des territoires et de son éco système.

### **3. Promouvoir des démarches locales.**

La monnaie locale portée par une volonté citoyenne de réappropriation des circuits économiques vise à promouvoir des démarches locales, durables, équitables, au regard des trois grandes dimensions du développement durable

Il est vrai que la monnaie locale effectivement portée par une mobilisation populaire a une dimension écologique (circuits courts et relocalisation de l'économie, comportements écocitoyens...), une dimension économique, une dimension sociale (lutte contre la pauvreté et développement du pouvoir d'achat <sup>1</sup>, création de lien social).

### **4. Favoriser les échanges** . Pour être totalement cohérent avec les dynamiques d'échanges impulsées par la monnaie locale, cette monnaie ne peut pas être thésaurisée

En effet, afin d'inciter les citoyens et les entreprises à pratiquer l'échange, cette monnaie peut être « fondante », c'est-à-dire qu'elle perd de sa valeur quand elle n'est pas utilisée (par exemple dans le Boulonnais, le Bousol perd - 5 % à partir du sixième mois sans utilisation).

### **5. La monnaie locale est un instrument de la démocratie locale**

En effet, la monnaie locale s'adapte au territoire, répond aux problématiques particulières du territoire, peut être un instrument de l'intérêt collectif. Rien n'interdit en effet aux détenteurs de cette monnaie locale d'affecter une partie de leurs avoirs à un projet décidé

---

<sup>1</sup>Par exemple dans le Boulonnais, en échange de 20 euros on en obtient 21 en BOU-SOLS).

collectivement. (La dimension culturelle de la monnaie locale apparaît souvent à cette occasion)

**6. La monnaie locale peut être partie prenante d'une politique publique locale**.et donc de relance économique par la consommation de ses agents et élus, outil d'exemplarité politique

La monnaie locale complémentaire est désormais reconnue comme un moyen de paiement légal suite à la loi relative à l'ESS du 31 juillet 2014. Les services des collectivités locales peuvent donc en principe délivrer de la monnaie locale plutôt que des allocations en espèces aux bénéficiaires de ses politiques locales sociales, permettre l'accès à ses équipements publics par paiement en monnaie locale, rémunérer tout ou partie du travail des agents publics en monnaie locale, payer les subventions en monnaie locale...

Je ne doute pas que la lettre ouverte envoyé au Haut Commissaire à l'ESS, signée par plus de 70 élus, ne permette rapidement de lever les obstacles pour rendre effectif à sa mise en œuvre et je tiens à saluer le courage et la ténacité de la ville de Bayonne.

Alors c'est vrai, La place et le rôle possible des collectivités en particulier est une question qui n'est pas simple : réussir en même temps la nécessaire mobilisation des citoyens et des acteurs économiques sur un sujet qui peut rebuter, sur une échelle de territoire pertinente, appréhender de nombreuses questions avec des aspects très techniques, faire bouger les habitudes, mettre en évidence l'impact économique, social et citoyen des MLC,...

Et convaincre la collectivité de mobiliser des moyens dans la période actuelle n'est pas le plus petit des challenges.

Mais collectivement, en partageant réussites et points de blocages, propositions au niveau national que le RTES pourra relayer, je suis persuadée que nous avancerons.

C'est en tous cas le sens de cette journée, Que je vous souhaite fructueuse en remerciant par avance tous les intervenants, Sandra Guillemain, de la ville de Strasbourg ainsi que Chloé Sécher et Anne Laure Fédérici déléguée générale du RTES.